

Commune de GIGONDAS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, et le mardi dix-neuf novembre à dix-huit heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de GIGONDAS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de **Monsieur Michel MEFFRE, Maire en exercice.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Présent(es) à l'ouverture de la séances	Jérôme BOUDIER, Caroline CHOCHOIS, Céline DRUT, Claudine FARAVEL, Anne Caroline MAZALOUBAUD, Michel MAZALOUBAUD, Michel MEFFRE, Anik Vinay SOUCHIERE, Thémis SOUCHIERE, Eric UGHETTO
Pouvoir(s) :	Anne Sophie AY à Thémis SOUCHIERES, Mathieu BOUTIERE à Anne Caroline MAZALOUBAUD, Véronique CUNTY à Céline DRUT, Lionel FUMAT à Michel MAZALOUBAUD
Absent(es) :	Frédéric HAUT

Mme Anik VINAY SOUCHIERE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

D2024_73

MODIFICATION DES NOMS DE LA PLAQUE DU MONUMENT AUX MORTS

Conformément aux usages établis depuis la 1^{ère} guerre Mondiale, l'inscription d'un nom sur le Monument aux Morts se justifie lorsque le défunt, décédé au cours d'une guerre ou d'opérations assimilées à des campagne de guerre et éventuellement titulaire de la mention « Mort Pour la France » et est né ou domicilié en dernier lieu dans la Commune considérée. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la modification des noms mentionnés sur la plaque du Monulment aux Morts par l'ajout de : « Emilien FARAUD »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ;

ACCEPTÉ de faire procéder à la modificatopon du nom mentionné sur la plaque du Monument aux Morts par l'ajout de « Emilien FARAUD » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance
Anik VINAY SOUCHIERE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400497-20241119-D2024_73-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2024
Publication : 20/11/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire,
Michel MEFFRE